

MOT : Justice restauratrice

CHAPEAU : « Comment savoir les souffrances que je leur ai infligées ? Je voudrais entendre leur colère, leur haine. Je voudrais leur dire combien je consacre ma vie à la prévention en ayant en permanence mes victimes bien présentes dans ma vie. Elles font partie de moi à tout jamais » (Jean-Marc Mahy).

Le modèle de justice restauratrice constitue une voie alternative à deux modèles de justice. Alors que la justice rétributive se centre sur l'infraction et la punition, la justice réhabilitative considère le délinquant comme un individu carencé, à éduquer et à soigner. Animés par une ambition réformatrice, les promoteurs de la justice restauratrice prônent de nouvelles modalités de réaction sociale aux conflits et délits basées sur un processus négocié entre les parties. La notion de *justice restauratrice* met ainsi en lumière une relation perturbée à restaurer. Cette relation peut être envisagée selon une dimension tripartite, entre un auteur, sa (ou ses) victime(s) et la communauté.

Depuis près de 30 ans, ce modèle de justice restauratrice a été promu par le Conseil de l'Europe, les Nations Unies et le Conseil de l'Union européenne dans les champs de l'éducation, de la santé, du droit civil et commercial, des relations internationales, de la protection de la jeunesse, mais aussi en prison. Ainsi, en 2000, des consultants en justice réparatrice ont été envoyés dans les prisons belges. Parmi les activités initiées par ces consultants, citons notamment certaines formations visant à sensibiliser les détenus aux actes commis ainsi qu'à l'expérience subie par leur(s) victime(s); un fonds d'indemnisation financière des victimes; des rencontres entre des détenus et leur (ou des) victime(s) organisées par deux associations de médiation, *Suggnomé* du côté néerlandophone et *Médiante* du côté francophone.

C'est dans le cadre d'un groupe de parole rassemblant huit détenus et animé par la consultante en justice réparatrice, au début des années 2000, que Jean-Marc Mahy, alors détenu à la prison de Namur découvre la justice restauratrice. Il voit d'abord dans ce modèle une méthode pour travailler sur son empathie vis-à-vis de ses victimes là où l'enfermement conduit le détenu à se victimiser lui-même. Il y perçoit ensuite un cadre dans lequel des liens peuvent se (re)nouer, à l'image de ceux qu'il lie avec Jean-Pierre Malmendier, dont la fille, Corine, a été assassinée en 1992. Ils développent un projet intitulé « Re-vivre ».

Enfin, c'est encore ce modèle de justice restauratrice que Jean-Marc Mahy porte aujourd'hui sur scène à travers son spectacle : « Un homme debout ». Son parcours et son récit de vie illustrent un processus de restauration des relations entre auteur, victime(s) et société.

POUR ALLER PLUS LOIN :

« Justice restauratrice, justice d'avenir ? », numéro spécial de la Revue Nouvelle, mars 2011.

Dubois, C., (2012). La justice réparatrice en milieu carcéral. De l'idée aux pratiques, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain.

Aertsen, I., Daems, T., & Robert, L. (Eds.). (2013). Institutionalizing restorative justice. Routledge.

ILLUSTRATIONS :



Photos du spectacle « Un homme debout » à demander au Théâtre de l'ancre (Vincent Desoutter).

[Auteur : Christophe Dubois](#)